

au Canada n'approuvera cette doctrine. Qu'est-ce que cela veut dire? En supposant que nous ayons raison de prélever un revenu de cent millions, nous retirerons ainsi, au moins, cinquante millions de la circulation de l'argent du peuple, parce que je me rappelle la divergence d'opinions qui se manifestèrent en 1893, parmi les différents chefs du parti libéral relativement à la somme nécessaire à l'administration des affaires du Dominion à l'avènement au pouvoir du parti grit. Qui peut oublier la lutte que se firent mon très honorable ami, le très honorable premier ministre et deux ou trois autres chefs du parti libéral relativement à la réduction qui devait être faite dans les dépenses prises sur les fonds consolidés et autres du Dominion. Nous ne pouvons pas avoir oublié ce qu'a dit le parti libéral en 1893, alarmé qu'il était alors de la dépense d'environ trente millions. Nous ne pouvons pas oublier ce qu'a dit, à Ottawa, durant les élections de 1893, l'honorable sénateur:

Nous ne pouvons faire autrement que de nous alarmer en face de la grande augmentation de la dette publique et des dépenses annuelles du Dominion et en face de la lourde taxe imposée, comme conséquence, au peuple, par les gouvernements qui se sont succédés depuis 1878 et nous demandons que la plus stricte économie soit exercée dans l'administration du gouvernement du pays.

Et puis mes honorables amis se mirent à discuter à qui mieux mieux pour savoir quelle somme pouvait être épargnée sur l'énorme dépense de 1893. Le très honorable premier ministre, parlant sur le sujet, à Brampton, dit ceci:

Les dépenses du pays ont tellement augmenté que le peuple ne peut plus en porter le fardeau. Je vous promets que si vous portez notre parti au pouvoir nous réduirons les dépenses de deux ou trois millions par année.

Puis le très honorables premier ministre crut devoir promettre encore plus et dit:

Si nous arrivons au pouvoir, nous suivrons l'exemple de M. Mackenzie, et je dis que, bien que nous soyons incapables de fixer les dépenses au montant qu'elles atteignaient sous son gouvernement, nous pouvons les réduire de trois millions de dollars par année.

Puis mon très honorable ami le ministre de l'Industrie et du Commerce parut sur la scène et ne voulut pas être éclipsé par le premier ministre et il dit:

Personnellement, je n'hésite pas à dire que je considère qu'une dépense annuelle de \$40,000,000—ou de \$38,000,000—est absolument trop considérable pour les ressources actuelles

du Canada. Je dis que c'est une honte pour le gouvernement chargé de l'administration des affaires du pays de venir nous demander de faire la dépense annuelle de \$38,000,000 par année pour des fins fédérales. Monsieur, la chose est absolument injustifiable.

L'honorable M. FERGUSON: Qui a dit cela?

L'honorable M. LOUGHEED: Le très honorable ministre du Commerce et il a renchérit et il a dit:

Je le répète, ces \$38,000,000—ne parlons pas de \$40,000,000—forment une somme formidable que le peuple doit payer. Quand la population des Etats-Unis était de 20,000,000, ses dépenses pour les fins fédérales s'élevaient à peine à \$22,000,000.

Et quelques-uns des chefs moins importants renchérirent sur ce qu'avaient dit mes honorables amis qui guidaient alors le parti libéral. Nous voyons que sir William Mulock osa presque garantir que nos taxes pouvaient être réduites de trois ou quatre millions, et M. Charlton promit qu'elles seraient réduites de cinq millions. Enfin d'honorables sénateurs, qui siégeaient alors sur l'autre côté de la Chambre, lorsque leur parti arriva au pouvoir, voulurent réduire les dépenses du pays à trente millions. Or les honorables sénateurs étaient alors dans l'opposition; mais ils s'attendaient à arriver au pouvoir. Ils prévoyaient suffisamment ce qui allait arriver, ils entrevoyaient leur avènement au pouvoir; mais qu'ont-ils fait pour réduire les dépenses depuis qu'ils ont le pouvoir en mains? Au lieu de les réduire, ils les ont virtuellement triplées. Je désire faire remarquer une autre chose relativement à ces dépenses. Si les honorables ministres ont l'intention d'exécuter des travaux à même l'argent destiné à défrayer les frais d'administration, ils vont retirer des sommes considérables de la circulation, qui devraient être remplacées par de l'argent étranger, comme cela s'est toujours fait dans notre pays. Il est bien évident que si le gouvernement dépense cinquante millions du revenu pour faire des travaux pour lesquels des emprunts pourraient être faits sur les marchés étrangers il empêchera la circulation d'une égale somme sur notre marché financier et augmentera le malaise qui se fait actuellement sentir. Je ferai aussi remarquer que l'administration des caisses d'épargne postales n'est pas de nature à faire cesser l'embarras financier dont souffre aujourd'hui le Canada. Je constate que le gouvernement